Nations Unies S/PV.7609



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7609e séance
Lundi 25 janvier 2016, à 15 heures
New York

Président :	M. Nin Novoa	(Uruguay)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Mahmoud
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unies d’Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Japon	M. Akahori
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Représentant du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

16-01679 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la Colombie à participer à la présente séance.

Au nom des membres du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. Mme María Ángela Holguín Cuéllar, Ministre des relations extérieures de la République de Colombie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/67, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par tous les membres du Conseil. Je remercie les membres du Conseil d'avoir parrainé le projet de résolution, qui est maintenant un texte du Président.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)Le Président (parle en espagnol) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2261 (2016).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous souhaiter la bienvenue au Conseil, ainsi qu'à la Ministre des relations extérieures, Mme Holguín Cuéllar.

Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution de la résolution 2261 (2016) aujourd'hui. La mission politique spéciale que le Conseil de sécurité a décidé de mettre en place par cette résolution est un pas important vers la paix en Colombie. Il s'agit d'une décision réclamée aussi bien par le Gouvernement colombien que par les Forces armées révolutionnaires de Colombie. Je rends hommage au leadership dont a fait montre le Président Santos en particulier en saisissant le Conseil de cette question. Je me réjouis de ce que le Royaume-Uni ait dirigé les travaux de rédaction de la résolution et de l'appui ferme que nous ont fourni tous les membres du Conseil.

Le Royaume-Uni appuie fermement les efforts déployés par le Gouvernement colombien pour instaurer la paix, une paix que la Colombie, malheureusement, n'a pas connu depuis plus de cinq décennies. Durant cette période, le peuple colombien a fait preuve de beaucoup de résilience. Nous saluons les progrès réalisés depuis le début des négociations en 2012. Les accords déjà conclus sur le développement rural, la participation politique, les drogues illicites et, plus récemment, sur les droits des victimes et la justice transitionnelle témoignent de l'engagement des deux parties. Le communiqué conjoint publié la semaine dernière prévoyant la mise en place des mécanismes chargés de surveiller le cessez-le-feu et la cessation des hostilités est un autre pas important vers la conclusion de l'accord de paix final.

Les parties ont eu le mérite d'agir de concert pour saisir le Conseil de cette question. Il est rare qu'un pays saisisse le Conseil d'une situation le concernant, mais c'est précisément le rôle que les Nations Unies sont appelées à jouer en appuyant la prévention et le règlement des conflits au niveau national en coopération avec d'autres acteurs, tels que les membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

J'espère qu'aujourd'hui marquera le début de la phase finale des pourparlers de paix en Colombie et que cette résolution contribuera à renforcer la confiance et l'élan en faveur de la conclusion d'un accord de paix final. Le Royaume-Uni apportera sa contribution en travaillant en collaboration avec la Colombie, les autres membres du Conseil et le Secrétariat. Ensemble, nous pouvons veiller à la mise en œuvre rapide et efficace de cette résolution pour qu'elle aide la Colombie à offrir un avenir stable et prospère à tous ses citoyens. Pour ce faire, j'espère que nous pourrons compter sur l'unité mondiale dont nous avons fait montre aujourd'hui. C'est cette unité que nous devrons préserver si nous voulons

faire des progrès en faveur de l'accord de paix en Colombie et s'agissant de beaucoup d'autres questions auxquelles nous sommes confrontés cette année.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais saluer tout particulièrement la Ministre des relations extérieures, M[me] Maria Ángela Holguín Cuéllar, en cette journée très importante pour son pays et pour l'avenir du peuple colombien et de tous ses enfants.

La République bolivarienne du Venezuela a voté pour la résolution 2261 (2016), qu'elle a parrainée. En effet, nous sommes convaincus qu'elle appuie clairement le processus de paix en Colombie, une nation sœur et un pays avec lequel le Venezuela a des liens indéfectibles sur le plan géographique, culturel et historique, et grâce à l'héritage d'intégration de Simón Bolívar, notre libérateur et le père commun de notre patrie, ainsi que grâce à la volonté ferme de nos peuples de vivre en harmonie et en paix. Le Venezuela et la Colombie ont toujours été inséparables en tant que région, comme une grande patrie. Grâce à l'élan des révolutions d'indépendance en Amérique latine dirigées par le libérateur Simón Bolívar, nous, les Colombiens et les Vénézuéliens, nous nous sommes entraidés, et avec héroïsme, nous avons traversé les Andes pour apporter la liberté à la Nouvelle-Grenade à Boyacá, à Venezuela à Carabobo et à l'Équateur à Pichincha et enfin, ensemble, en tant que Latino-Américains, en tant qu'enfants de la grande Colombie, la plus grande création politique de Simón Bolívar, nous avons scellé notre indépendance lors de la glorieuse bataille d'Ayacucho. C'est cette histoire commune qui a fait que le Venezuela et la Colombie sont restés liés ensemble tels des frères, ce dont nos deux pays sont fiers, aujourd'hui et pour toujours.

Nous sommes très heureux que la résolution qui vient d'être adoptée reconnaisse et fasse mention de la contribution et de l'attachement du Venezuela au dialogue et à la paix dans ce pays voisin. À cet égard, je voudrais saisir cette occasion pour mettre en exergue cette contribution et rendre un hommage mérité au travail inlassable et à l'engagement politique déterminé du Commandant-Président Hugo Chávez Frías, qui a œuvré sans relâche, avec noblesse, avec un intérêt, une amitié et une volonté bolivarienne sincères pour la paix en Colombie – l'un de ses plus ardents vœux. Pour notre pays, la résolution d'aujourd'hui représente la continuation de cet héritage intégrationniste.

Pendant des décennies, nous avons observé avec une profonde tristesse nos frères colombiens s'entretuer dans un conflit qui est passé par différentes phases, qui a des causes sociales profondes et une histoire politique et idéologique complexe. Cette guerre prolongée, qui a duré pendant plus de cinquante ans, a prélevé un lourd tribut en vies humaines, en déplacements et en destructions. Face à cette réalité, notre pays profondément bolivarien ne pouvait pas rester indifférent à la douleur et au drame qui se jouait dans cette République sœur du fait de ce conflit.

C'est pourquoi nous avons accueilli chez nous des milliers de réfugiés et de personnes déplacées, victimes des différentes factions du conflit armé en Colombie. C'est de cette façon que le peuple et le Gouvernement vénézuélien ont aidé et contribué sans cesse au processus de paix et ouvert leurs portes et leurs bras à ceux qui ont été contraint de fuir la violence et les menaces à la sécurité de leur personne. Plus de cinq millions de frères et sœurs colombiens, migrants légaux et illégaux ainsi que réfugiés, vivent aujourd'hui au Venezuela. Nous les avons accueillis en tant que frères et en tant que sœurs, et c'est ce qu'ils sont. Le Venezuela leur a offert toutes les garanties et tous les droits, dont ils jouissent à égalité avec les citoyens du Venezuela.

Notre pays a toujours été disposé à prendre part aux efforts visant à apporter la paix en Colombie, à la demande du Gouvernement colombien et des acteurs pertinents du conflit et sans aucune intention d'ingérence, quelle qu'elle soit. La volonté inébranlable de notre Gouvernement de coopérer en vue d'un règlement pacifique s'est reflétée dans le dévouement et l'engagement de notre ancien Président, Hugo Chávez Frías, et du Président actuel, Nicolás Maduro Moros, et s'est manifestée par l'appui fourni, de concert avec la République du Chili, aux négociations de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP), processus auquel nous avons été invités à participer ainsi que Cuba et la Norvège en qualité de garants. Les parties qui étaient en pourparlers à La Havane ont, dans le cadre de l'Accord général pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable signé le 26 août 2012 et sur la base du communiqué conjoint de 2016, demandé à l'Organisation des Nations Unies de mettre sur pied une mission politique spéciale pour participer en tant que composante internationale du mécanisme tripartite chargé de surveiller et de vérifier le cessez-le-feu et la cessation des hostilités bilatéraux et définitifs, ainsi que le dépôt des armes.

Notre pays se félicite de cette initiative et sait gré à l'Organisation des Nations Unies et aux membres du Conseil de sécurité de leur volonté, telle que reflétée dans l'adoption de la résolution d'aujourd'hui, de faire une contribution spécifique à l'action globale menée en faveur de la paix en Colombie. Nous attendons de connaître les autres mesures qui doivent être prises aussi bien par les parties en Colombie que par l'Organisation s'agissant de définir l'aspect opérationnel, le mandat et la composition de la mission politique, en tenant dûment compte des termes établis dans le communiqué conjoint No. 65 rendu public par le Gouvernement colombien et les FARC-EP, qui a conduit à la demande tendant à ce qu'il soit mis en place la mission politique spéciale dont je viens de parler.

Nous sommes extrêmement satisfaits que conformément à ce qui a été convenu dans le Communiqué conjoint, la résolution reconnaisse et fasse directement mention de la contribution que doivent faire les États membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) à la mission politique spéciale approuvée par le Conseil aujourd'hui. Nous nous en félicitons et espérons que la fonction et la nature de la mission refléteront le désir de la CELAC d'y participer. Nous souhaitons que le chef de la mission fasse rapport à la présidence tournante de la CELAC, dont les membres sont des garants attachés à la paix dans la région.

Les pays membres de la CELAC ont un rôle éminent à jouer dans le cadre de cette mission politique. Les membres de notre mécanisme politique ont suivi avec intérêt et espoir l'évolution du processus de paix. Dans des déclarations publiées à l'issue de leurs réunions au sommet, ils ont exprimé leur appui au processus de dialogue entre le Gouvernement colombien et les FARC-EP, se sont félicités des progrès accomplis et ont exhorté les parties à poursuivre le processus visant à mettre fin au conflit armé interne, qui a tant affecté le développement politique, social et économique de ce pays frère.

Enfin, notre pays tient à réaffirmer son plein attachement au processus de négociations en vue de la paix en Colombie. Nous saluons de nouveau l'initiative conjointe prise volontairement par le Gouvernement et les FARC de se tourner vers l'Organisation pour demander son appui en cette phase finale du dialogue. Nous réaffirmons aussi notre respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de l'unité de la Colombie, ainsi que son droit inaliénable de gérer de façon indépendante ses affaires intérieures sans ingérence ou imposition. Nous prenons note aussi de la coopération de la CELAC et de l'inclusion de ses membres dans la mission politique, ainsi que de sa conviction que la résolution que nous venons d'adopter aujourd'hui représente une contribution précieuse et un pas positif vers la paix.

Cette adoption est donc un premier pas fait vers la fin du conflit; et ne sera pas le dernier. Nous espérons donc que les parties se conformeront à ce qui a été convenu et espérons voir rapidement en Colombie une cessation de la violence et une paix durable – avec la réconciliation, la justice sociale et l'inclusion de tout le peuple.

Mme Power (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Nin Novoa, Ministre des relations extérieures, d'avoir convoqué cette importante séance. Je remercie aussi la Ministre des relations extérieures, Mme Holguín Cuéllar, de s'être jointe à nous pour marquer cette occasion très spéciale. C'est un plaisir pour nous de la voir parmi nous en tant que représentante de son Gouvernement, en tant qu'ancienne Ambassadrice auprès de l'Organisation des Nations Unies et en tant que quelqu'un qui a été personnellement très impliquée dans ce processus de paix.

Dans une interview publiée ce weekend dans le quotidien *El Tiempo*, le Président Obama a affirmé qu'

> « il est plus difficile de mettre fin à une guerre que de la commencer. Cela exige de l'engagement et implique de prendre des risques. Le Président Santos et son équipe se sont montrés infailliblement déterminés à parvenir à la paix ».

Je sais que le Ministre des relations extérieures Holguín Cuéllar et la remarquable Ambassadrice de la Colombie ici, Mme Maria Emma Mejía Vélez, partagent cette détermination. Et je sais que le Président Obama se réjouit à la perspective de recevoir le Président Santos Calderón, la Ministre des relations extérieures et toute leur équipe à Washington., la semaine prochaine.

Le mois dernier, une petite cérémonie a été organisée à Villavicencio, ville du centre de la Colombie. Présentés dans des petits cercueils en bois, les restes de 29 personnes tuées pendant le conflit ont été remis à leurs familles. Une des victimes avait été enlevée et forcée à rejoindre les Forces révolutionnaires armées de Colombie (FARC) à l'âge de 11 ans. Son père, un exploitant agricole âgé de 60 ans, a passé une décennie à chercher son fils. Il a confié à un journaliste « qu'il

est dur de le retrouver enfin dans ces conditions ». Cette cérémonie reflète le tribut prélevé par ce conflit sur le peuple colombien au cours des 50 dernières années.

Le Centre national du souvenir de l'histoire a recensé le meurtre de 220 000 citoyens, tandis que le Gouvernement fait état de près de 6 millions de personnes déplacées. Les Colombiens ont perdu des êtres cher tués par des bombes et des balles ou victimes d'enlèvements et de disparitions. Ils ont vu leurs rues et leurs villages se transformer en zones de guerre et ont passé de trop nombreuses années à craindre qu'aujourd'hui sera le jour où la guerre frappera à la porte de leur maison.

C'est la perspective de mettre enfin fin à cette violence qui nous réunit ici aujourd'hui. Après près de quatre ans de négociations, le processus de paix en Colombie a débouché sur des accords portant sur une série de questions extraordinairement complexes, notamment un accord concernant les victimes du conflit qui a rendu possible la cérémonie organisée à Villavicencio.

La Colombie est maintenant à la veille d'un accomplissement historique. Forger un accord de paix durable ne règlera pas tous les problèmes de la Colombie ni n'aidera à guérir instantanément les profondes blessures infligées au cours des cinquante dernières années. Il ne pourra pas faire que n'ait pas été ce qui s'est passé à Villa vicencio et en tant d'autres communautés semblables. Mais si les combats cessent vraiment, alors une nouvelle ère qui n'a que trop tarder peut enfin s'ouvrir.

Avec la résolution 2261 (2016) d'aujourd'hui, le Conseil de sécurité a montré que l'Organisation des Nations Unies se tient aux côtés du peuple colombien alors qu'il construit ce nouvel avenir. Cette résolution constitue la réponse de l'Organisation des Nations Unies à l'appel conjoint que lui ont lancé le Gouvernement colombien et les FARC pour qu'elle contribue à mettre fin à ce conflit. La mission d'observateurs des Nations Unies qu'ils ont demandée constituera la composante internationale d'un mécanisme tripartite qui assurera la surveillance et la vérification du cessez-le-feu et de la cessation des hostilités et qui sera chargé de surveiller le dépôt des armes. La mission sera renforcée par la participation d'observateurs d'autres pays de la région et viendra compléter le travail important réalisé par les organismes des Nations Unies déjà présents en Colombie, tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Par leur vote d'aujourd'hui, les États-Unis soulignent la poursuite de leur partenariat avec la Colombie. Tout comme nous avons apporté notre soutien au Gouvernement depuis l'élaboration de la stratégie « Plan Colombia », il y a près de 16 ans, nous avons appuyé ses efforts en vue de négocier un accord de paix juste et durable, qui soit compatible avec les obligations juridiques nationales et internationales de la Colombie et qui fasse du principe de responsabilité et de l'état de droit le fondement d'une paix durable. Alors que la Colombie travaille à la réalisation de cet objectif, les États-Unis resteront à ses côtés, prêts à l'aider dans la tâche difficile qui l'attend durant la période menant à l'accord de paix final, puis dans le difficile processus de mise en œuvre qui suivra, lorsqu'il s'agira de concrétiser les engagements pris.

Les victimes et les personnes vulnérables devront avoir accès à la justice, à la protection et aux services de règlement des différends. Les communautés qui ont souffert du conflit auront besoin de services publics de base en matière de sécurité et autres. Les ex-combattants doivent être réintégrés dans la société. Les mines terrestres doivent être enlevées afin que les communautés puissent retourner sur leurs terres et que le développement économique rural puisse progresser. Les États-Unis soutiendront les initiatives essentielles du Gouvernement, telles que celles visant à étendre l'état de droit et la vie économique aux anciennes zones de conflit, appuyer les forces civiles de maintien de l'ordre, soutenir les victimes du conflit et étendre la protection des droits de l'homme.

En septembre, le Président Santos Calderón s'est rendu à La Havane, où il s'est accordé avec les FARC sur la conclusion d'un accord de paix d'ici à mars. Il a dit à ce moment-là,

> « Nous sommes des adversaires, appartenant à des camps différents, mais aujourd'hui, nous avançons dans la même direction, celle de la paix. »

Aujourd'hui, la Colombie a franchi un pas supplémentaire vers la paix. Le chemin qui reste à parcourir sera vraisemblablement semé d'embûches, et beaucoup dépendra de l'application de l'accord, mais en raison de la volonté du Gouvernement colombien, « sa détermination sans faille », comme l'a dit le Président Obama, à lutter pour la paix, la ligne d'arrivée est en vue. Avec le vote d'aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies reconnaît ce que la Colombie a accompli

et lui offre son appui collectif dans les derniers efforts entrepris pour parvenir à bon port.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il nous est agréable, Monsieur le Président, de vous voir présider aujourd'hui le Conseil de sécurité. Nous nous félicitons également de la participation à la présente séance de la Ministre des relations extérieures de la République de Colombie, Mme María Ángela Holguín Cuéllar.

Nous saluons l'accord d'une importance majeure qui a été signé à La Havane le 23 septembre 2015 par le Président de la Colombie, M. Juan Manuel Santos Calderón, et le dirigeant du groupe rebelle des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), M. Timoleón Jiménez, concernant le calendrier prévu pour parvenir à un accord de paix final, ainsi que le communiqué conjoint publié le 19 janvier par les deux parties, dans lequel elles sollicitent un appui international en faveur du processus de paix, et notamment la création d'une mission des Nations Unies, ce que nous avons fait dans la résolution 2261 (2016) adoptée aujourd'hui à l'unanimité.

Nous pensons que les pays de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes répondront favorablement à la demande des parties tendant à ce qu'elle fournisse des observateurs non armés à la mission. Nous saluons ces accords importants, ainsi que les efforts diligents et déterminés déployés par les représentants du Gouvernement colombien et des FARC, de même que les contributions actives qu'ont apportées au processus de négociation les pays garants, Cuba et la Norvège, et les pays observateurs, le Venezuela et le Chili. Nous saluons en particulier le rôle de Cuba dans le processus d'élaboration de solutions mutuellement acceptables aux questions complexes qui se posaient aux participants.

À Moscou, nous avons suivi de près et avec grand intérêt le cours des négociations et avons toujours appuyé une conclusion rapide du processus de paix en vue de mettre fin au conflit interne qui dure depuis un demi-siècle en Colombie. Nous sommes convaincus que les accords qui ont été conclus, de même que la résolution adoptée aujourd'hui, constitueront des jalons importants sur la voie de la paix dans ce pays et qu'ils permettront de parvenir à un règlement définitif et de l'appliquer efficacement.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2261 (2016) concernant la création d'une mission des Nations Unies en Colombie. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Ministre des relations extérieures de l'Uruguay, qui préside la séance d'aujourd'hui, ainsi qu'à Mme Holguín Cuéllar, Ministre des relations extérieures de la République de Colombie.

Le processus de paix de la Colombie a récemment enregistré des progrès importants. Le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie doivent signer un accord de paix marquant la fin d'une guerre civile qui dure depuis près d'un demi-siècle. Cet accord contribuera non seulement à instaurer bientôt la paix et la stabilité dans ce pays, mais jouera également un rôle important dans la promotion de la stabilité et du développement de la région. Il servira également d'exemple important pour la recherche de solutions à d'autres problèmes brûlants. La Chine s'en félicite et loue les efforts déployés par le Gouvernement colombien et les parties concernées pour engager un dialogue de paix. Nous apprécions également au plus haut point le rôle important que Mme Holguín Cuéllar a joué dans ce processus.

La Chine espère que l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2261 (2016) encouragera la signature et la mise en œuvre intégrale d'un accord de paix final par toutes les parties concernées dans les plus brefs délais. Nous appuyons l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Colombie et conformément aux besoins du Gouvernement colombien, pour préparer le déploiement rapide d'une mission destinée à fournir une aide constructive au processus de paix. La Chine est prête à collaborer avec les membres du Conseil et la communauté internationale pour œuvrer sans relâche à l'instauration dans les plus brefs délais de la paix, de la stabilité, du développement et de la prospérité dans ce pays et dans l'ensemble de la région.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Gabriel García Márquez aurait dû vivre deux ans de plus. Deux ans de plus pour assister à ce moment véritablement historique pour la Colombie et les Colombiens. Aujourd'hui, Gabo serait un homme extrêmement heureux, parce qu'il s'était personnellement engagé en faveur de la paix pour nous tous. Comme il l'a dit, dans un climat de confusion et de désillusion, nous avons continué de croire, d'une manière obstinée et peut-être illusoire, que la paix était possible. Aujourd'hui, les

Colombiens l'ont démontré en mettant cinq décennies de conflit derrière eux. Le moment est venu de féliciter le Gouvernement colombien et tous les Colombiens.

Aujourd'hui, nous, les membres du Conseil de sécurité, avons l'honneur, avec l'ensemble de la communauté internationale, d'être les témoins de la réconciliation de tous les Colombiens, représentés ici par ma chère amie, la Ministre des relations extérieures, Mme María Ángela Holguín Cuéllar. Il s'agit également d'une journée historique pour le Conseil, car nous avons adopté la résolution 2261 (2016) par 15 voix pour et avec 15 coauteurs, ce qui n'est arrivé que trois fois au cours des trois dernières années. La résolution assigne à l'Organisation des Nations Unies un rôle majeur, celui d'aider à écrire ce qui est probablement l'une des pages les plus prometteuses de l'histoire récente. Comme toujours, l'Espagne est disposée à aider la Colombie, sur la base de notre expérience des processus de paix, et en tant qu'État Membre de l'ONU et membre de l'Union européenne, via lesquelles nous fournirons une aide à la Colombie et à son peuple. Bref, la Colombie sait qu'elle peut, et pourra, toujours compter sur l'Espagne.

M. Delattre (France) : La France salue l'adoption de la résolution 2261 (2016) et l'établissement d'une mission des Nations Unies chargée d'observer et de vérifier le respect de l'accord de cessez-le-feu attendu dans les prochains mois en Colombie dans le cadre du processus de paix mené depuis 2012.

Il n'est pas courant, dans l'histoire récente du Conseil, qu'un pays se tourne vers lui afin de lui demander de l'accompagner dans la mise en œuvre d'un règlement de paix négocié. La requête formulée en ce sens il y a quelques jours par le Président colombien, conformément à la demande conjointe des parties au conflit, montre combien les Nations Unies constituent un acteur central légitime et de confiance pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales partout dans le monde.

La résolution que nous venons d'adopter démontre que l'ONU, et plus particulièrement le Conseil, ont su répondre présents à l'appel qui leur avait été lancé. La France s'en réjouit et tient à remercier le Royaume-Uni. Elle forme le vœu que la mission dont l'établissement est acté aujourd'hui constitue un élément positif à même de favoriser la conclusion rapide des négociations de paix, une paix que le peuple colombien attend depuis trop longtemps déjà.

La France apporte son plein soutien au processus engagé depuis 2012 sous l'impulsion du Président colombien. À titre bilatéral, l'Agence française de développement a accordé en juin 2015 un prêt de plus de 300 millions de dollars au Gouvernement colombien afin de favoriser la mise en œuvre de l'accord relatif au développement rural. Une enveloppe complémentaire de 200 millions de dollars devrait être débloquée cette année. Notre pays a également mis son expertise au service de la Colombie dans les domaines de la justice transitionnelle et de la gouvernance foncière. La France a enfin activement contribué à la création en janvier dernier du fonds fiduciaire de l'Union européenne en faveur du processus de paix en Colombie.

La résolution que nous venons d'adopter constitue le début d'un processus qui amènera les Nations Unies à jouer un rôle déterminant pour garantir les conditions d'une paix durable en Colombie. La France continuera à se mobiliser résolument pour que ce processus soit un succès – un succès pour la Colombie d'abord, mais aussi un succès pour les Nations Unies.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie chaleureusement le Ministre des relations extérieures Nin Novoa, et souhaite la bienvenue au Conseil aujourd'hui à la Ministre des relations extérieures Holguín Cuéllar.

C'est avec plaisir que la Nouvelle-Zélande a parrainé la résolution 2261 (2016), et elle se félicite de son adoption à l'unanimité. Nous saluons la réaction prompte et flexible du Conseil en réponse à la demande tendant à la mise en place d'une mission politique. Comme d'autres l'ont indiqué, il y a lieu de se féliciter du fait quelque peu inhabituel qu'un pays vienne demander de son propre chef l'aide du Conseil, et encore plus qu'il le fasse dans le cadre d'un processus de paix. Nous espérons que cette mission, en tant que composante internationale et coordonnatrice du mécanisme tripartite chargé de surveiller et de vérifier le cessez-le-feu, suscitera une confiance accrue à l'égard du processus de paix en Colombie.

La Nouvelle-Zélande félicite le Président Santos Calderón pour le courage et la détermination dont lui-même et son pays ont fait montre en s'employant à trouver une solution durable à ce conflit de longue durée. Nous félicitons également les Forces armées révolutionnaires de Colombie d'avoir choisi la voie de la paix et d'avoir maintenu le cap tout au long des longues négociations. En outre, nous félicitons et remercions Cuba et la Norvège, ainsi que le Chili et le Venezuela, pour leur

rôle essentiel dans la facilitation du processus de paix. Nous applaudissons d'ailleurs le rôle que l'ensemble de la région a joué dans le processus de paix. Il s'agit là d'un très bon exemple du règlement d'un conflit de longue date par toute une région.

La Nouvelle-Zélande s'engage à appuyer les efforts déployés par la Colombie pour instaurer une paix durable. Nous nous réjouissons de voir que notre partenariat avec la Colombie ainsi que ses nouveaux liens avec l'Alliance du Pacifique vont être encore davantage renforcés grâce à l'ouverture très prochaine d'une ambassade néo-zélandaise à Bogotá. Nous souhaitons bonne chance à la Colombie dans ses efforts pour faire progresser le processus de paix dans les mois à venir. Personne ne s'attend à ce que le chemin à parcourir soit aisé, mais, comme on a pu le voir aujourd'hui, le Conseil de sécurité et la communauté internationale sont disposés à apporter leur concours.

M. Akahori (Japan) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance. Nous saluons aussi le leadership du Royaume-Uni, qui a préparé la résolution 2261 (2016) avec efficacité. Je souhaite la bienvenue à la Ministre des relations extérieures de la Colombie, Mme María Ángela Holguín Cuéllar, et la félicite à l'occasion de l'adoption de la résolution.

Nous appuyons pleinement le processus de paix en Colombie, et le Japon se réjouit d'être coauteur du projet de résolution. Je forme le vœu que le processus de paix en Colombie continue de progresser et qu'un accord définitif soit bientôt conclu suite à l'adoption de la résolution.

Le Japon coopère actuellement à la réinsertion des victimes du conflit et au déminage, entre autres activités, et entend continuer d'apporter son appui. En outre, le Japon est disposé à envisager à offrir à la mission politique non seulement un soutien financier, mais également un appui en capital humain.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : L'Ukraine se réjouit de voir que le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie ont réalisé des avancées majeures dans les négociations du processus de paix. Nous nous félicitons des accords conclus entre les parties sur la justice transitionnelle, sur le dépôt des armes et sur un calendrier en vue de la signature d'un accord final.

Les pourparlers de paix qui se sont tenus à La Havane ont permis d'enregistrer des progrès historiques sur la voie d'un accord de paix final pour la fin du conflit armé qui ravage la Colombie depuis plus de 50 ans, le plus long d'Amérique latine. Nous saluons le fait que la paix n'a jamais été aussi proche pour les Colombiens. Ils méritent une paix juste et durable.

Nous soulignons également le rôle important joué par la Norvège et Cuba en qualité de garants du processus de paix, ainsi que par le Chili et le Venezuela en qualité de que pays accompagnateurs.

Dans l'esprit de son appui vigoureux au processus de paix en République de Colombie, l'Ukraine se félicite de la résolution 2261 (2016) adoptée aujourd'hui, et se réjouit de faire partie des coauteurs de ce document historique. Nous exprimons également notre reconnaissance à la délégation britannique pour son rôle de premier plan dans l'élaboration du texte et dans la conduite des négociations qui ont abouti à son adoption.

Cette décision contribuera au renforcement du rôle que joue l'ONU en matière de consolidation de la paix au lendemain d'un conflit, et apportera l'appui nécessaire pour faire progresser la paix, les droits de l'homme et le développement pour tous les citoyens colombiens.

Nous pensons que l'initiative colombienne de solliciter la participation de l'ONU en tant que composante internationale du mécanisme tripartite sera un succès et contribuera à instaurer la stabilité dans la région. Cette expérience doit être suivie et répétée chaque fois qu'il convient.

M. Ibrahim (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue à la Ministre des relations extérieures de la République de Colombie, Mme Holguín Cuéllar, et m'associer aux orateurs précédents pour féliciter la délégation colombienne à l'occasion de ce moment historique et mémorable, qui marque sans nul doute le début de la fin du conflit qui sévit depuis longtemps dans ce pays. Je remercie également la délégation britannique pour son rôle constructif et dynamique à la tête des négociations sur la résolution 2261 (2016) qui vient d'être adoptée par le Conseil.

Cette résolution autorise la mise en place d'une mission des Nations Unies composée d'observateurs internationaux non armés chargés de surveiller et de vérifier le dépôt des armes, et d'une composante du mécanisme tripartite qui assurera la surveillance et la vérification du cessez-le-feu et de la cessation des hostilités bilatéraux et définitifs entre les parties,

conformément à la teneur du communiqué conjoint du 19 janvier 2016 (voir S/2016/53).

En attendant le déploiement de la mission, qui sera dirigée par un représentant spécial du Secrétaire général et dont les effectifs seront pourvus par les États membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, la Malaisie prie instamment le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire de n'épargner aucun effort pour conclure sans tarder l'accord de paix final. Nous pensons par ailleurs que la création de la mission contribuera à un climat plus apaisé entre les deux parties et au renforcement de la confiance entre elles, ce qui permettra de consolider les acquis déjà obtenus.

Nous sommes convaincus que cette mesure prise en vue d'un règlement pacifique du conflit en Colombie ouvrira la voie à une paix, une sécurité et une prospérité durables pour toutes les composantes de la société colombienne. La Malaisie attend avec intérêt de recevoir les propositions du Secrétaire général concernant le mandat et les aspects opérationnels de la mission, et réaffirme sa disposition à travailler en coopération étroite avec tous les membres du Conseil, les partenaires et les parties prenantes concernés à cet égard.

M. Gimolieca (Angola) (*parle en anglais*) : Nous accueillons avec satisfaction et appuyons le processus de paix en Colombie entre le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP). Nous saluons la décision et la volonté des parties de laisser de côté leurs divergences et d'engager des négociations productives dans le but de mettre fin au conflit qui frappe le pays depuis de nombreuses décennies. Nous félicitons les Gouvernements cubain et norvégien d'avoir facilité les négociations, et saluons d'avance la signature et le respect de l'accord de paix final par le Gouvernement colombien et les FARC-EP ainsi que sa mise en œuvre, dans le but de consolider la paix pour le bien-être du peuple colombien.

Enfin, nous espérons qu'à l'avenir, la mission politique des Nations Unies accomplira sa tâche avec professionnalisme et impartialité.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et de tous les efforts faits par la délégation uruguayenne tout au long de ce mois, ce dont nous marquons l'aboutissement aujourd'hui par la tenue de la présente séance historique visant l'adoption de la résolution 2261 (2016) qui offre de meilleures perspectives au processus de paix en Colombie, fondé sur des bases solides et bénéficiant du ferme appui de l'ONU. À cet égard, il m'est agréable de souhaiter la bienvenue à S. E. Mme María Ángela Holguín Cuéllar, Ministre des relations extérieures de la Colombie, de sa présence à cette séance historique et de la féliciter pour les mesures historiques prises aujourd'hui par la Colombie.

Au nom du Gouvernement égyptien, je félicite le Gouvernement et le peuple colombiens d'avoir franchi cette étape historique pour mettre fin à des années de conflit entre le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire, un conflit qui a fait des milliers de victimes. C'est pourquoi nous souhaitons plein succès à la partie colombienne dans la signature d'un accord de paix final en mars.

À l'instar des autres membres du Conseil de sécurité, l'Égypte a voté pour la résolution 2261 (2016) et l'a parrainée,, pour exprimer son plein appui à la mission politique spéciale qui sera créée en application de cette résolution et qui sera chargée d'assurer le suivi du respect et de la mise en œuvre du processus de paix.

Je me dois enfin de remercier et de saluer tous ceux qui ont joué un rôle actif dans la médiation qui a permis de parvenir à un tel accord, en particulier Cuba et la Norvège en qualité de garants, le Venezuela et le Chili en qualité de pays accompagnant le processus de paix, ainsi que toutes les autres parties prenantes internationales. Nous remercions également vivement le Royaume-Uni d'avoir élaboré cette résolution et d'en avoir facilité l'adoption.

M. Seck (Sénégal) : La délégation sénégalaise se réjouit, Monsieur le Président, de vous voir présider en personne la présente séance, historique à plusieurs égards.

Un slogan que j'ai entendu en regardant un film colombien disait qu'« un peuple qui ne connaît pas son histoire est condamné à se la voir répéter indéfiniment. »

Le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire ont assurément bien lu leur histoire, et voilà que, à la faveur de cet accord que nous appelons tous de nos vœux, la Colombie va écrire une nouvelle page de son histoire.

Vu du côté africain, l'acte historique que la Colombie et son peuple vont poser est un appel, un signal d'espoir, car bien des conflits font encore rage sur mon continent. Le Sénégal voudrait donc ajouter

sa voix pour féliciter les pays garants de ce processus prometteur – la République de Cuba et la Norvège – et aussi les pays qui ont décidé d'accompagner ce processus - la République du Chili et la République bolivarienne du Venezuela. À notre ami l'Ambassadeur du Royaume-Uni, nous exprimons nos félicitations pour le travail remarquable qu'il a accompli en facilitant la conclusion de la résolution 2261 (2016), pour lequel, le Sénégal, comme tous les autres membres du Conseil, a voté et qu'il a parrainée.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des relations extérieures de l'Uruguay.

Au nom de mon pays, je tiens exprimer une grande satisfaction pour l'adoption de la résolution 2261 (2016), et féliciter la Colombie d'avoir franchi cette nouvelle étape essentielle pour instaurer une paix définitive dans ce pays frère. Cette résolution, qui définit le rôle que la communauté internationale, par l'intermédiaire de l'ONU, jouera pour assurer la surveillance de la mise en œuvre des aspects les plus complexes du processus d'après-conflit, à savoir les conditions d'un cessez-le-feu, la cessation définitive des hostilités, et le dépôt des armes par les deux parties à ce conflit – le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire. Cette résolution bénéficie de l'appui unanime du Conseil de sécurité dans son ensemble, et bien entendu de l'appui de l'ensemble de la communauté internationale. Cela s'explique en grande partie par la détermination évidente des deux parties à parvenir à un accord de paix définitif et leur conviction manifeste qu'il faut y arriver. Cette attitude est clairement illustrée dans le texte qui a été adopté, qui reconnaît la claire appropriation nationale de la mise en œuvre de l'accord, et met en place une mission politique composée d'observateurs non armés, ce qui en dit long sur la maturité politique et institutionnelle de la Colombie.

Je tiens également à saluer le rôle important joué par de nombreux pays dans ce processus : Cuba et la Norvège en qualité de garants, le Chili et le Venezuela en qualité de pays accompagnant ce processus, et le Royaume-Uni en tant que facilitateur de la résolution 2261 (2016).

Un dernier effort important doit encore être fait pour que, le 23 mars, soit signé l'Accord de paix final, qui sera ensuite soumis à la volonté populaire du peuple colombien.

Je suis fier de présider la présente séance du Conseil de sécurité, pour deux raisons. La première est l'empathie sans équivoque que nous ressentons pour le peuple colombien; la deuxième est le fait que, ainsi, l'ensemble du continent américain deviendra un continent exempt de conflit armé. Nous, les Américains et le monde, devons en être fiers. L'Uruguay continuera d'appuyer ce processus aussi longtemps que les parties l'estimeront nécessaire.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations extérieures de la Colombie.

Mme Holguín Cuéllar (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de la manière remarquable dont l'Uruguay conduit les travaux du Conseil de sécurité ce mois. L'Uruguay a commencé son mandat de membre non permanent en présidant le Conseil et en gérant l'examen de questions complexes. Monsieur le Président, vous avez l'occasion de présider la présente séance, qui revêt une immense importance pour la Colombie.

Au nom de mon gouvernement, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que chaque membre du Conseil de sécurité, de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2261 (2016), qui met en place dans mon pays une mission politique spéciale, avec pour mandat spécifique de participer, pendant 12 mois, à la composante internationale d'un mécanisme tripartite chargée de surveillance et de vérification de l'accord portant cessez-le-feu et cessation des hostilités bilatéraux et définitifs et dépôt des armes. Cette décision du Conseil est une preuve de son engagement en faveur du règlement pacifique des différends. C'est une chance de succès pour l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, car il leur est demandé d'appuyer la mise en œuvre d'un accord dans un conflit qui est en train d'être réglé par les acteurs nationaux au travers de la négociation et du dialogue.

Nous sommes confrontés à une situation dans laquelle nous avons cherché et réalisé nos propres solutions et nous sommes venus au Conseil de sécurité pour lui demander de nous aider à mettre en œuvre l'accord sur le dépôt des armes et à surveiller et vérifier le cessez-le-feu et la cessation des hostilités. Je voudrais dire aux membres du Conseil que leur volonté de collaborer avec la Colombie sur cette question est essentielle au succès du processus. Nous savons qu'en

restant axés sur notre mandat, nous obtiendrons des résultats concluants et définitifs pour la réalisation de la paix en Colombie.

Dès le début de son mandat, le Président Juan Manuel Santos était convaincu qu'après un demi-siècle de violence, il était possible de mettre fin au conflit en Colombie. Il a donc énoncé une politique de paix qui se traduirait dans les fait par l'édification d'une société prospère, moderne et sûre – une société qui attache une grande valeur aux dividendes de la paix et en tire profit. Les négociations ont rallié le soutien précieux des Gouvernements cubain et norvégien en qualité de garants, et du Chili et du Venezuela en qualité de pays accompagnant le processus de paix en Colombie. La Colombie leur sera éternellement reconnaissante, et elle apprécie au plus haut point leur dévouement et leur engagement.

Nous avons également bénéficié d'un appui constant, précieux et très important, de la part des pays de notre hémisphère. Les pays européens ont beaucoup soutenu nos efforts de paix et ont manifesté leur intérêt à étendre leur coopération durant la phase post-conflictuelle. Nous avons reçu une aide constante et considérable des pays d'Asie dans notre quête pour la paix. L'Afrique a également ajouté sa voix afin de manifester sa solidarité avec la Colombie. Le Secrétaire général a d'emblée appuyé nos négociations de paix en envoyant des messages positifs à notre pays et en rassemblant ses plus proches collaborateurs autour de cette question. Son Envoyé spécial pour cette phase des négociations avait pour charge d'expliquer comment le système fonctionnera lorsque le moment viendra de créer une mission politique spéciale de suivi et de vérification de l'Accord de cessez-le-feu. Nous remercions sincèrement le Secrétaire général Ban Ki-moon, qui est vraiment un grand ami de la Colombie.

S'agissant du travail et de la préparation requis pour parvenir à la résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui, je tiens à remercier le Gouvernement du Royaume-Uni, l'Ambassadeur Matthew Rycroft et les diplomates de sa Mission, pour leur détermination et leur rôle de rédacteur de la présente résolution dont l'adoption a été possible grâce à la coopération et aux contributions de tous les membres du Conseil de sécurité. Nous les remercions de tout cœur de nous avoir aidés à rédiger une résolution claire, détaillée et assortie d'un mandat bien précis. Cette résolution aidera la Colombie à consolider la paix.

Ce mandat bien précis du Conseil de sécurité sera positif pour tous les Colombiens et les aidera à renforcer leur confiance dans un pays résolu à triompher des suites d'un conflit vieux de plusieurs décennies qui a fait souffrir tant de générations. Nous avons espoir en notre avenir et foi en notre capacité de réconciliation si cruciale pour la remise sur pied de notre société. La communauté internationale pourra contempler une Colombie qui mettra pleinement en marche son immense potentiel, ses capacités humaines et ses ressources naturelles, non seulement aux fins de bâtir une société plus juste et plus prospère, mais aussi pour apporter une plus grande contribution au développement de notre Amérique et du reste du monde.

Aujourd'hui, grâce au Conseil, nous allons veiller à fournir ce que la famille Buendía dans *Cent ans de solitude* – la plus grande œuvre de Gabriel Garcia Márquez, le Colombien le plus célèbre de tous les temps – n'a jamais eu. Nous, les Colombiens, allons avoir une deuxième chance sur la Terre, Nous réécrirons toute notre histoire, une histoire de vie, d'espoir et de paix.

La séance est levée à 16 h 5.